

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Contexte, historique</b></p>  | <p>En 2009, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart réalise un diagnostic économique de son territoire. Le constat de l'étude fait état d'une inadéquation entre les activités principales du territoire et les qualifications de ses habitants. Une réflexion est mise en place pour accompagner la mutation économique du territoire, et notamment relocaliser les activités économiques et les lieux de vie. Le secteur du logement, en crise sur le territoire, est envisagé comme une solution, pouvant être une activité nouvelle créatrice de richesse et être un levier pour favoriser l'accès à la propriété pour les familles modestes. Le projet d'auto- construction écologique accompagnée de la Manufacture Innove se précise.</p>   |
| <p><b>Les acteurs mobilisés</b></p>   | <p>La Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart, Le Crédit Coopératif, La Maïf, France Active.</p>  |
| <p><b>Le dispositif</b></p> <p><b>Contact</b><br/> <b>Fabrice Blais</b><br/> <b>La Manufacture Innove</b><br/> <b>f.blais@lamanufacture-innove.coop</b></p> | <p>Le projet de la Manufacture Innove est de favoriser l'accès à la propriété écologique pour les familles modestes, et d'encourager le développement de la filière du bâtiment écologique sur le territoire. Elle promeut également une autre façon de concevoir son lieu de vie, de façon autonome, par l'Habitat Groupé.</p> <p>La SCIC est donc à la fois promoteur et constructeur des logements. Pour répondre à sa première exigence, celle de l'accessibilité des logements, elle doit s'assurer que leur coût est raisonnable. A partir des capacités de remboursement des familles (entre 750 et 900 euros mensuels), elle fixe un coût global de construction maximum. Pour le faire diminuer, elle encourage la participation active des familles au chantier, c'est l'auto-construction écologique accompagnée. Le statut SCIC limite toute ambition lucrative de la société et permet d'intégrer l'ensemble des parties prenantes du projet dans sa gouvernance et son financement.</p> <p>Pour lancer le projet et identifier les familles intéressées, la Maison de l'Emploi de Sénart organise une réunion publique en octobre 2010. Les familles intéressées sont depuis accompagnées dans la démarche de la SCIC. L'idée est également de favoriser l'autonomie des personnes et de laisser les gens inventer leurs propres modalités de vie, à travers l'Habitat Partagée.</p> <p>Enfin, la SCIC a également l'ambition politique de faire reconnaître dans la loi le congé individuel d'auto-construction accompagnée.</p> |
| <p><b>Questionnement et chiffres</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En juin 2012, le premier programme de construction débutera à Sénart</li> <li>- Il inclut la construction de 12 logements (6 en AECA et 6 clé en main)</li> </ul>  |